

Le Mot du Maire

Les 23 et 31 mars dernier, les habitants de La Martyre ont, comme dans toutes les communes de France, procédé à l'élection de leur nouveau Conseil Municipal.

Un Conseil fortement renouvelé (10 nouveaux membres), composé de 6 femmes et 9 hommes, va désormais gérer la commune pendant les 6 années à venir.

Leur première responsabilité a été, le 4 avril, de choisir le Maire. Ils ont retenu ma candidature, ce dont je suis très honorée en me faisant, de surcroît, première femme Maire de La Martyre.

Je tâcherai d'animer cette équipe pleine d'enthousiasme, de compétences et de bonnes volontés, dans une bonne ambiance de travail et de respect mutuel, avec toujours le souci de l'intérêt général de la collectivité et au service de ses habitants.

Le travail municipal sera organisé autour de 3 adjoints, se réunissant avec moi chaque lundi, et de 5 commissions, chacune apportant ses idées et propositions au vote du Conseil : vous trouverez cette organisation en dernières pages de ce Keleier.

Je défendrai également activement les intérêts de La Martyre au sein du SIPP (Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry), accompagnée de 3 autres membres du Conseil Municipal, ainsi qu'à la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas, instances qui prennent de plus en plus de poids dans notre vie de tous les jours.

Soyez aussi assurés, et ce sera ma conclusion, que l'ensemble du Conseil et moi-même en premier lieu, sommes disponibles pour entendre toutes vos idées et suggestions qui nous aideraient dans notre travail.

Chantal SOUDON

